

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE



Développer le numérique en Bourgogne-Franche-Comté

DES AIDES POUR ACCOMPAGNER
LES TERRITOIRES

ÉDITION 2025

Ma Région | avancer, partager



Notre société vit une situation sans précédent d'urgence climatique et sanitaire qui nous impose de repenser profondément nos politiques publiques pour répondre aux défis de la transformation de notre économie et de l'aménagement de nos territoires

La période de crise sanitaire a rappelé avec plus de force encore l'urgence de ces sujets, et la nécessité, pour chacun, de bénéficier de la continuité pédagogique, de l'accès au soin par la téléconsultation médicale, la commande en ligne auprès des commerces de proximité...

Mais cette accélération des usages du numérique, qui va continuer de bouleverser notre quotidien, ne va pas sans un besoin croissant d'accompagnement, de protection, et d'apprentissage. Nos concitoyens ont autant besoin de l'outil numérique, que d'apprendre à savoir s'en servir et d'en appréhender les dangers. En adoptant sa Politique publique des usages du numérique, la Région Bourgogne-Franche-Comté entend prendre ces sujets à bras le corps et fixer un cap à tenir pour la décennie à venir.

Au cœur de la démarche se trouve l'émergence d'un vrai service public du numérique, dont la mission sera de garantir que l'essor du numérique soit une chance à la fois pour chaque citoyen d'accéder à des services ou des ressources, et pour chaque territoire de bénéficier d'un levier pour l'économie régionale, le développement durable ou la protection de l'environnement.

C'est dans cette optique que la Région Bourgogne-Franche-Comté a fait du numérique un élément capital du plan de relance qu'elle a déclenché en octobre 2020 pour faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire. Certains dispositifs ont depuis trouvé leur place dans les politiques sectorielles de la Région. En effet, il s'agit de manière générale d'accompagner les collectivités à se saisir du sujet numérique et d'encourager celles qui s'engagent dans une nouvelle étape de leur transformation, à la recherche d'une plus grande efficacité dans tous les domaines du territoire intelligent. Il s'agit aussi de lutter contre la fracture sanitaire et l'exclusion numérique, protéger l'économie de proximité et soutenir l'aménagement du territoire.

Les usages du numérique sont éminemment au centre des enjeux, d'aujourd'hui et de demain. La Région Bourgogne-Franche-Comté sera au rendez-vous.

Jérôme DURAIN
Président de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

INTRODUCTION

Les usages du numérique s'intensifient pour tous les acteurs : institutions, entreprises, associations. Les nouveaux services, le développement économique, l'emploi et la dynamique rurale sont autant d'enjeux pour les territoires.

Pour conduire cette transition numérique, la Région participe et subventionne le déploiement des infrastructures numériques et accompagne le développement des usages.

TROIS PRIORITÉS FONDENT LA POLITIQUE PUBLIQUE DES USAGES NUMÉRIQUES



Donner à tous les citoyens les moyens de bénéficier de la transition numérique



Faire de la transition numérique un moteur de la dynamique économique régionale



Faire du numérique un levier au service de l'aménagement durable des territoires et de l'environnement

LA RÉGION VOUS AIDE POUR

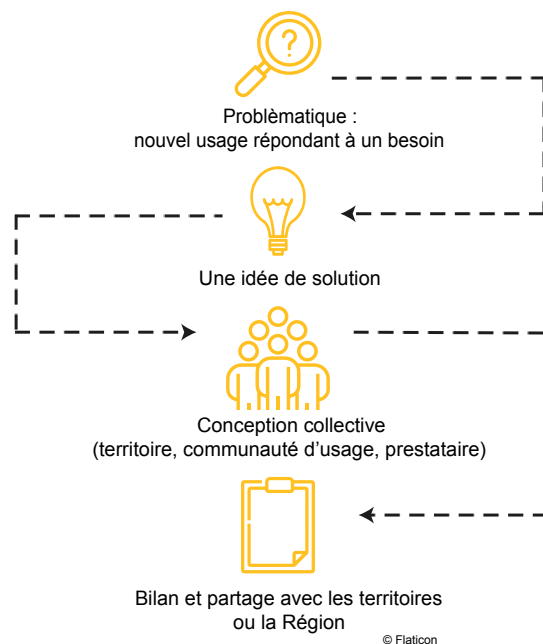
- **Accélérer le déploiement des infrastructures numériques** : déploiement du très haut débit, via la fibre optique. Développement du réseau Bourgogne-Franche-Comté Connect au service des projets numériques des territoires.
- **Accompagner la transformation numérique du territoire** : développement de nouveaux usages numériques pour faciliter la vie des citoyens (santé, éducation, patrimoine / tourisme...)
- **Structurer une démarche de territoire intelligent et durable piloté par la donnée.**



ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

■ LES USAGES INNOVANTS

Pour la Région, la transformation numérique passe par le développement d'usages innovants dans de nombreux domaines : tourisme, éducation, mobilité, e-santé, agriculture... La collectivité accompagne les expérimentations de nouveaux usages du numérique.



TÉLÉMÉDECINE
551 structures
déployées et équipées
20 600 téléexpertises
de spécialistes en
Bourgogne-Franche-Comté en 2023 (+ 40 %)



E-SERVICE
77% des français
réservent leurs rendez-vous en ligne en 2023



INCLUSION NUMÉRIQUE
54% des français
éprouvent une difficulté
pour effectuer une
démarche en ligne
Baromètre numérique 2022



33% de français estiment
qu'un accompagnement
dans un lieu dédié est le
plus adapté pour mieux
maîtriser le numérique



48% éprouvent un frein
qui les empêche d'utiliser
les outils numériques
et internet en 2022
Baromètre du numérique 2022



DÉVELOPPER LES USAGES INNOVANTS DU NUMÉRIQUE

Pourquoi ?

→ Pour favoriser leur duplicabilité et/ou leur extension par :

La mise en place ou le développement de projets expérimentaux, pilotes et/ou innovants
Le soutien de poste d'animateur dédié au développement des usages et projets numériques répondant aux spécificités territoriales

→ Pour favoriser l'innovation collective, le partage d'information et la transmission de compétences grâce à la création des tiers-lieux numériques. La Région finance les tiers-lieux d'idéation-expérimentation et de fabrication et médiation.

→ Pour accompagner le développement des Micro-Folies. La Région s'est associée au dispositif culturel « hors les murs » porté par le ministère de la Culture et coordonné par l'Établissement public du parc et de la Grande halle de la Villette. Ce dispositif comprend un musée numérique et en réalité virtuelle, disponible sur ordinateur et mobile.

Pour qui ?

Communes, EPCI, Pays/PETR, groupement de collectivités, Départements, établissements publics, SEM, SPL, associations, fondations, coopératives (SCOP, SCIC) GIP, GIE, chambres consulaires.

Combien ?

→ Pour le développement des usages et services innovants et l'équipement des tiers-lieux

- Dépenses soutenues à hauteur de 50% de l'assiette éligible dans la limite d'un plafond de subvention de 150 000 €
- Études préalables à la conception d'action innovante ou pilote à hauteur de 80% du coût réel de la prestation dans la limite d'un plafond de subvention de 25 000 €
- À titre exceptionnel et expérimental, les coûts de fonctionnement d'un animateur dédié au développement des usages numériques pourront être pris en charge à hauteur de 80 % des coûts réels (plafond de 50 000 €/an pour un ETP maximum par territoire) à l'échelle d'un Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)

→ Pour les Micro-Folies

- Dépenses soutenues à hauteur de 30% de l'assiette éligible, dans la limite d'un plafond de subvention de 10 000 €

Contact

France Guillemin
06 74 97 43 20 - france.guillemin@bourgognefranchecomte.fr

Anne-Claire Sanz
03 80 44 40 66 - 06 59 42 51 65 - anneclaire.sanz@bourgognefranchecomte.fr

■ LES TIERS-LIEUX

Les tiers-lieux numériques

À la frontière du domicile, du lieu de travail, de l'école ou de l'espace de loisirs, les tiers-lieux abritent des communautés d'acteurs engagés au service de l'inclusion, du partage et de l'innovation. Ouverts à tous les publics, ils permettent l'expérimentation de nouveaux modèles économiques, écologiques, sociaux et d'organisation du travail. Les tiers-lieux permettent de découvrir, de s'informer et d'échanger sur les pratiques et les usages, offrant une appropriation par tous. Le « réseau » des tiers-lieux numériques s'appuie sur une charte régionale finalisée fin 2020 dont l'adhésion est nécessaire pour déposer une aide.

Les tiers-lieux d'idéation et d'expérimentation

Lieux adossés à une organisation (université, fondation, chambre consulaire, association...). Ils répondent aux attentes/besoins des participants (étudiants, start-up, entreprises, agriculteurs/viticulteurs, personnes en situation de handicap...). Ils aident les start-ups ou entreprises à entrer en relation avec un public/des utilisateurs tests, à disposer d'un écosystème pour expérimenter en mode agile, de l'idée au prototype ou à la pré-série (idéation). Les living-labs entrent dans cette catégorie.

Les tiers-lieux de fabrication et de médiation

Dédiés à la collaboration, l'entraide et la médiation/inclusion numérique, chacun conçoit, « fabrique » ou répare.... Historiquement les fablabs ont fait émerger un réseau de tiers-lieux numériques dans la région. Ils sont principalement portés par des associations et des collectivités.

Contact

France Guillemin
06 74 97 43 20 - france.guillemin@bourgognefranchecomte.fr

L'association anime la communauté des tiers-lieux et favorise l'interconnaissance des lieux en s'appuyant sur des animations en visio ou en présentiel.

Pour en savoir plus :



<https://tierslieux-bfc.fr/> - une cartographie des tiers-lieux de BFC disponible sur le site
contact : contact@tierslieux-bfc.fr

■ LES MICRO-FOLIES



Ce dispositif de politique culturelle « hors les murs » porté par le ministère de la Culture et coordonné par l'Établissement public du parc et de la Grande halle de la Villette propose, sous la forme d'un musée numérique, une offre culturelle accessible aux publics éloignés.

Le musée numérique est constitué d'images en HD de plus de mille œuvres, issues des collections de 12 établissements publics nationaux partenaires, de contenus pédagogiques et de propositions en réalité augmentée fournis par ARTE.

Les collections sont enrichies en permanence. La Micro-Folie s'adapte à la diversité des lieux, en majorité des médiathèques. Ces lieux de vie animent le territoire et offrent des espaces de création et de diffusion, d'échanges et de rencontres. Cet outil facilite l'accès à la culture et aux nouveaux usages numériques.

Contact

France Guillemin
06 74 97 43 20 - france.guillemin@bourgognefranchecomte.fr

La Villette - Leïla Vessière
Responsable opérationnel – Région Bourgogne-Franche-Comté
06 35 55 08 95 l.vessiere@villette.com

■ L'INCLUSION NUMÉRIQUE

La Région mène une démarche volontariste en matière d'inclusion numérique avec pour objectifs :

- Accès pour tous au numérique, lutte contre l'illectronisme « illectronisme »
- Simplification et adaptation des demandes en ligne
- Favoriser l'égalité Femmes/Hommes et la diversité par le numérique
- Accès à l'emploi, insertion professionnelle et sociale
- Éducation au numérique et via le numérique
- Accès aux droits
- Médiation numérique (tiers-lieux d'idéation et d'expérimentation)



En Bourgogne-Franche-Comté, le réseau de l'inclusion numérique est animé par le hub Mednum BFC, Mission régionale pour la médiation numérique.

Ses missions :

- Animer le réseau régional
- Labelliser les structures de la médiation numérique
- Les accompagner à consolider leurs modèles économiques
- Outiller les aidants numériques par le développement de parcours et de support pédagogiques

Contact

MednumBFC

<https://www.mednum-bfc.fr/>

contact@mednum-bfc.fr



ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

L'accès fixe et mobile à la téléphonie et à l'internet est considéré par la population comme un service essentiel. La Région contribue financièrement et techniquement aux initiatives prises par les pouvoirs publics pour le déploiement de la fibre optique et des réseaux mobiles. L'objectif est d'atteindre 100 % des lycées desservis par la fibre en 2025.

Bourgogne-Franche-Comté Connect

La Région est maître d'ouvrage du réseau Bourgogne-Franche-Comté Connect. Ce réseau offre une solution d'accès Très Haut Débit à Internet en zone rurale, dans l'attente du déploiement de la fibre, avec une technologie radio. Ce service radio s'arrêtera en 2026.



Le réseau dispose d'une « dorsale » en fibre optique de près de 1500 km qui propose des liens à Ultra haut débit pour des opérateurs télécom qui s'en servent pour améliorer l'offre de services en direction des entreprises ou pour des structures publiques (hôpitaux, universités...).

Ce réseau comporte un Groupe Fermé d'Utilisateur (GFU) indépendant, qui mutualise les besoins en très haut débit des acteurs publics. Il permet de raccorder de manière efficace, souveraine et sécurisée, les lycées, universités et bâtiments administratifs pour répondre aux besoins croissants de données des institutions publiques. Le GFU offre un accès privilégié au réseau national de recherche et d'éducation RENATER. Une cinquantaine de sites pilotes a été déployée et bénéficie d'une meilleure qualité de service et d'une gestion centralisée et optimisée des coûts par la Région.

Contact

numerique@bourgognefranche-comte.fr



ACCOMPAGNER UNE DÉMARCHE DE TERRITOIRE INTELLIGENT ET DURABLE

La transformation numérique des collectivités est un levier, pour concilier les questions sociales, économiques et environnementales et construire des territoires durables, inclusifs, attractifs et connectés.

Il s'agit d'un territoire urbain ou rural qui conjugue son développement, le bien-être du citoyen et la préservation de ses ressources naturelles à l'aide du numérique. Dans cette démarche, la gestion de données est essentielle pour connaître le territoire, piloter des politiques publiques et créer des services et projets apportant la meilleure réponse possible aux besoins identifiés.



30% de la congestion

est due à la recherche de place de stationnement.

Le stationnement intelligent améliore la gestion des flux et réduit l'émission de gaz à effet de serre.



un éclairage intelligent à Is-sur-Tille (Côte-d'Or)

Une économie de **46 %** sur sa facture énergétique entre 2021 et 2023.



une gestion intelligente des déchets au Pays de Montbéliard Agglomération depuis octobre 2023 une baisse de **30%** des tournées.

Pourquoi ?

Accompagner les acteurs publics dans la mise en œuvre des projets numériques structurants définis dans une approche transversale. Les « Territoires Intelligents et Durables » doivent répondre à ces objectifs :

- Être un **territoire numérique durable** faisant de la transformation numérique un vecteur de la transition environnementale.
- Être un **territoire numérique inclusif** apportant des réponses à des besoins identifiés et/ou pour améliorer la qualité de services existants.
- Être un **territoire numérique** s'appropriant les enjeux de la donnée et participant à sa valorisation au service des habitants, des acteurs publics, économiques et académiques.

Pour qui ?

Communes, EPCI, parcs naturels régionaux, PETR, syndicats, SPL et Départements, Établissements publics

Critères d'éligibilité ?

→ Les projets doivent s'inscrire dans :

- **Les priorités du SRADET et de la SCORAN BFC**
- **2 thématiques prioritaires (au moins)** : mobilité et logistique, énergie et environnement, gouvernance et citoyenneté et attractivité et développement économique du territoire...

→ Les projets financés doivent répondre à ces objectifs :

- **Prendre en compte les enjeux de la gestion des données** : gouvernance, juridique, éthique, technique, économique et environnemental
- **Démontrer le caractère innovant des projets** : capacité de répliquabilité et d'interopérabilité, niveau d'implication des citoyens, cadre d'évaluation et de suivi.

Combien ?

Sont éligibles, les dépenses d'investissement liées au projet :

- Frais d'études (étude pré-opérationnelle, étude de faisabilité technique du projet d'équipement)
- Équipements, matériels, logiciels et développement spécifique ... et travaux pour la mise en œuvre du projet

Les dépenses sont soutenues jusqu'à 40 % dans la limite d'un plafond de subvention de 300 000€ avec une bonification de 10 % si le projet comporte une ambition pour la transition environnementale.



Lien vers la cartographie des projets :

<https://reseauti.gogocarto.fr/>

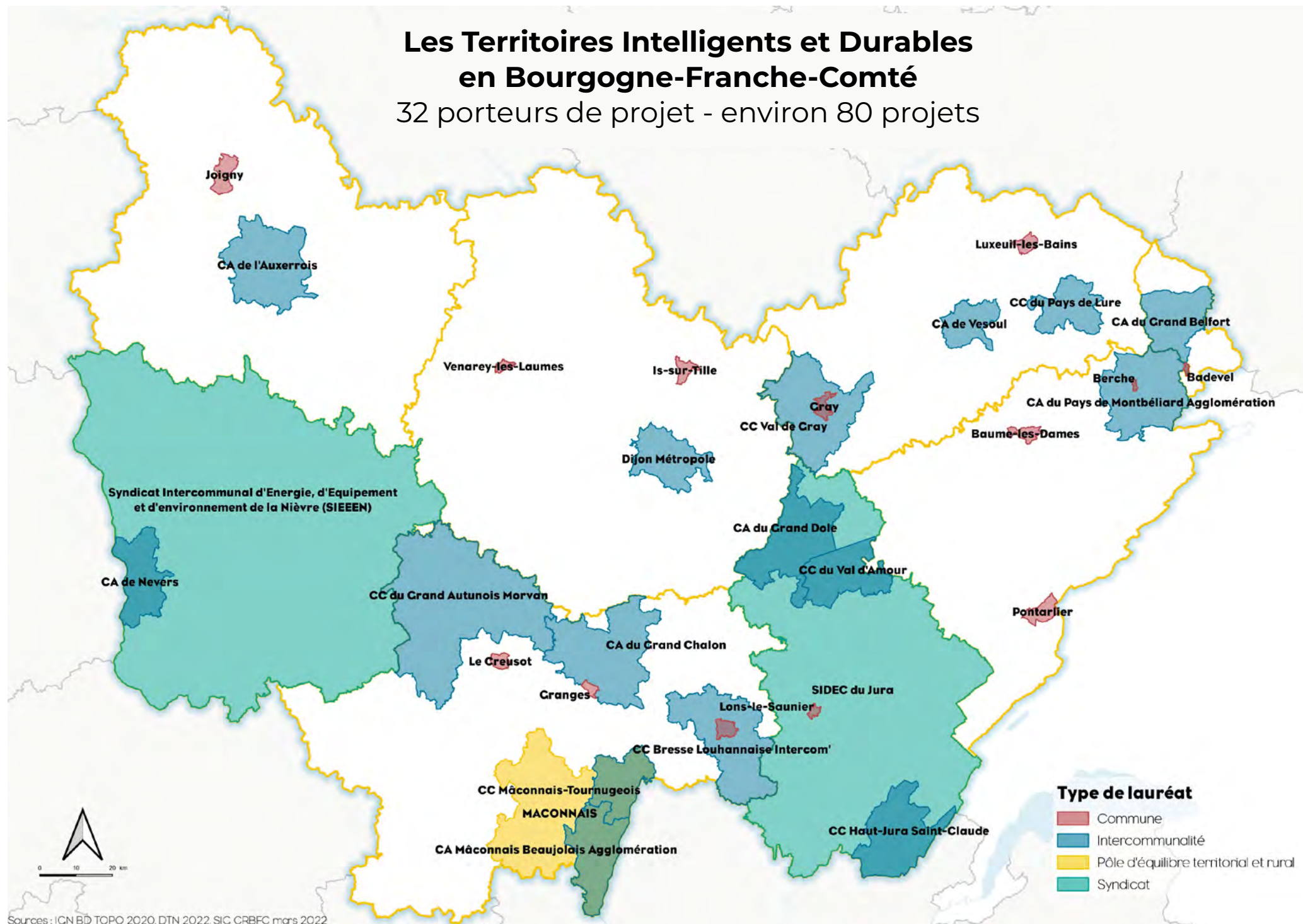
Contact

Vanda Turczi

07 62 68 42 34 - vanda.turczi@bourgognefranchecomte.fr

Les Territoires Intelligents et Durables en Bourgogne-Franche-Comté

32 porteurs de projet - environ 80 projets



Sources : IGN BD TOPO 2020, DTN 2022, SIC CRBFC mars 2022



LES DONNÉES ET L'IA AU SERVICE DES TERRITOIRES

La stratégie Régionale de la Donnée et de l'Intelligence Artificielle (SRDIA) :

La Région se dote d'une stratégie pour permettre à tous les acteurs d'adhérer à cette démarche et créer les conditions juridiques, éthiques et organisationnelles de la maîtrise et de la mise en commun des données et de l'intelligence artificielle, au service des territoires et de ses habitants.

Sans données, pas d'intelligence artificielle ! Organiser, maîtriser, exploiter les données est fondamental pour piloter efficacement les politiques publiques, générer des services aux territoires (mobilité, éclairage public, gestion des déchets, désenclavement et attractivité des territoires, l'administration ...).

Databfc /Territoires intelligents et durable

La Région avec l'Agence régionale numérique et d'intelligence artificielle (ARNIA et Upciti, sont lauréats de l'Appel à Projet Territoires Intelligents et Durables du plan "France 2030".

Objectifs :

- déployer des capteurs d'Upciti pour collecter des données en temps réel sur les territoires pilotes
- croiser et traiter les données par l'ARNIA pour offrir des services innovants aux collectivités et habitants
- évaluer par la Région BFC les retours sur investissement sociaux-économique et environnementaux de nouveaux services



Le guide de la donnée :



https://www.bourgognefranchecomte.fr/sites/default/files/2022-01/Guide_DATA_Region_BFC_web.pdf

Contact

Luc Le Thorel
03 80 44 35 84 - luc.lethorel@bourgognefranchecomte.fr

■ IDÉO BFC

IdéoBFC est une mission d'intérêt régionale portée par l'ARNIA et financée par l'Etat et la Région, qui structure, partage et ouvre les données publiques

Son rôle : animer des communautés pour produire des données de référence au service des observatoires de politiques publiques, favoriser leur circulation, leur partage et faire connaître ce patrimoine.



Rendez-vous sur le portail de la donnée et de la connaissance :

<https://ideo.ternum-bfc.fr/>



POUR UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Pour répondre aux enjeux nationaux de réduction de l'empreinte environnementale, sociale et sociétale du numérique, la Région Bourgogne Franche Comté a décidé de se munir d'une stratégie régionale du numérique responsable en 2024.

En lien direct avec la SCORAN BFC, cette démarche s'articule autour de 4 piliers :

- **Numérique sobre** (des terminaux qui durent, des usages adaptés, une gestion des D3E, eco-conception logiciels, communication...)
- **Numérique au service du bien commun** (aide à la décision, suivi des consommations, des fuites, gestion du trafic...)
- **Numérique éthique** (gouvernance, transparence, questionnement des nouvelles technologies, cybersécurité...)
- **Numérique inclusif** (prise en compte de tous les usagers, un numérique à portée de toutes et tous, éducation au numérique...)

Ces 4 piliers alimentent la vision numérique de la Région qui souhaite, au travers d'actions de sensibilisation, accompagner la montée en compétence du territoire sur ce sujet.

Contact

Anne-Claire Sanz
03 80 44 40 66 - 06 59 42 51 65 - anneclaire.sanz@bourgognefranche.comte.fr



LA RÉGION INNOVE AVEC L'EUROPE



Le projet **Interreg Europe ENABLER** (Enabling AI-driven public sector) renforce les capacités du secteur public, par l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, dans le développement des solutions de l'intelligence artificielle pour réussir la transformation numérique des collectivités.



La Région est engagée dans ce projet depuis 2023 pour 4 ans, avec 7 partenaires européens. Elle mène une animation régionale sur l'intelligence artificielle afin de sensibiliser et faire monter en compétence son territoire. La Région souhaite constituer un groupe régional de parties prenantes de l'intelligence artificielle en les associant à ce réseau d'échange international.



Pour en savoir plus :

<https://www.interregueurope.eu/enabler>

Contact

numerique@bourgognefranche.comte.fr



Le projet **Interreg Europe du Nord-Ouest BEPROACT** (Building an Ecosystem for more PROActive and Data Driven Asset Management) offre une approche européenne commune en matière de maintenance prédictive des infrastructures telles que les bâtiments, les ponts, les routes et les systèmes d'eau, en utilisant la collecte et l'analyse de données en temps réel. Ce projet, qui réunit 11 partenaires se déroulera de 2023 à 2027.



Dans ce cadre, la Région développe, sur son site à Besançon, un système de gestion intelligente du bâtiment et des objets connectés permettant la maintenance prédictive des équipements.



Pour en savoir plus :

<https://beproact.nweurope.eu/>

Contact

numerique@bourgognefranche.comte.fr



LA CYBERSÉCURITÉ : INFORMER, PRÉVENIR, ASSISTER

Face à la croissance des cyberattaques, la Région, avec le soutien de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), a créé le Centre Régional de Cybersécurité.

Ses missions :

- sensibiliser les acteurs : menaces, risques, comment s'en protéger, bonnes pratiques
- alerter lors de vulnérabilités ou d'actes malveillants détectés,
- aider lors de cyberattaque en coordonnant les acteurs et les moyens : vers des prestataires pour la remédiation, vers les forces de l'ordre (Gendarmerie, Police) pour le dépôt de plainte, vers la CNIL en cas de violation de données à caractère personnel et l'ANSSI pour le suivi de l'incidentologie.

Le CSIRT-BFC s'intègre dans l'écosystème national (CERT-FR, Cybermalveillance.gouv.fr) et régional. Le CSIRT-BFC a intégré l'InterCert France début 2024.



SUBVENTION : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Je demande une subvention :

- J'apporte 20 % d'autofinancement
- Je ne commence pas mon projet avant de recevoir l'accusé de réception de la Région qui fixe la date d'éligibilité des factures
- Je dispose de 3 ans pour mener mon projet



